



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

Nature du produit : mélange de substances liquides, aromatisé à base d'arômes naturels pour inhalateur ou nébuliseur personnel thermique ou non.

Principale substance active : (non applicable)

Substances potentiellement sensibilisantes :
propylène glycol, glycérine, arômes

1) Identification du mélange de substances et du fournisseur

1.1) Identificateur de mélange :

1.1.1) Identification du mélange: mélange de substances de liquides nicotinés ou non, aromatisés à base d'arômes naturels, pour inhalateur ou nébuliseur personnel thermique ou non. (e-liquide).

1.1.2) Nom commercial : e-nectar

Marque : Lorion **Gamme :** "Les Essentielles"

1.1.3) Conditionnement du mélange: flacon de 10 ou 15ml.

1.1.4) Flaveurs existantes : Ligne "Les Essentielles"

Il existe dans la même ligne des mélanges nicotinés et non nicotiné. Les mélanges nicotinés font l'objet d'une FDS spécifique.

Désignation	Ref Article à 0% de Nicotine	Ref. Article 0,6% de nicotine	Ref Article 1,3% de Nicotine
Rubis	LE00100	LE00106	LE00113
Fleur d'asie	LE00200	LE00206	LE00213
Di Napoli	LE00300	LE00306	LE00313
Escale Tropicale	LE00400	LE00406	LE00413
Les Hivernales	LE00500	LE00506	LE00513
Tabac Blond	LE00600	LE00606	LE00613
Tabac Gourmand	LE00700	LE00706	LE00713
Le Torréfié	LE00800	LE00806	LE00813

1.2) Utilisations identifiées pertinentes :

Usage : consommation pour le rechargement d'inhalateur ou de nébuliseur personnel thermique ou non.

Usage interdit aux mineurs, et fortement déconseillé aux femmes enceintes ou allaitante comme et aux personnes sensibles ou hypersensibles à l'un des composants. En cas de doute, il leur est conseillé de faire des tests de réactions allergiques avant tout usage du mélange.

1.3) Identification du Fabricant :

La Parfume SAS
31, rue des frères Lumière – 77100 Meaux.
www.laparfume.fr

1.3.2 Contacts qualité et toxicovigilance

Qualité : (qualite@laparfume.fr)

Toxicovigilance : (vigilance@laparfume.fr)

1.3.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

La Parfume SAS
Service juridique, contact : (legal@laparfume.fr)

1.4) Numéros d'appels d'urgence :

1.4.1) Numéro interne Transport & Toxicovigilance
+ 33 (0)1 85 49 00 58

1.4.2) Numéros des Centres Antipoison et de Toxicovigilance français

ANGERS +33(0)2 41 48 21 21	BORDEAUX +33(0)5 56 96 40 80
LILLE 0800 59 59 59	LYON +33(0)4 72 11 69 11
MARSEILLE +33(0)4 91 75 25 25	NANCY +33(0)3 83 22 50 50
PARIS +33(0)1 40 05 48 48	RENNES +33(0)2 99 59 22 22
STRASBOURG +33(0)3 88 37 37 37	TOULOUSE +33(0)5 61 77 74 47

1.4.3) Institut National de recherche et de sécurité
(N° ORFILA) +33 (0)1.45.42.59.59

1.4.4) Numéros des Centres Antipoison ou de Toxicovigilance connus des pays francophones

BELGIQUE 070 245 245	SUISSE 145
LUXEMBOURG 112	QUEBEC 1 800 463 5060
MAROC 0801 000 180	ALGERIE 021 97 98 98
TUNISIE 71 335 500	SENEGAL 3 825 40 07

1.4.5) A défaut de Centre Antipoison, appelez un service d'urgence médicale ou un médecin.

2) Identification des dangers

2.0.1) Dangers identifiés



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

Santé : Aucun danger sanitaire prévu pendant une utilisation, un transport ou une manutention dans des conditions normales. Il est toujours possible que certains sujets présentent une hypersensibilité allergique à l'un des composants.

Ecologique : Aucun danger pour l'environnement prévu pendant une utilisation, un transport ou une manutention dans des conditions normales.

Incendie : Le mélange est combustible. Aucun danger d'incendie dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Le mélange peut réagir violemment en présence d'oxydants puissants.

Les informations relatives aux effets sanitaires, environnementaux et incendiaires du mélange sont basées sur les risques des produits composants, tels qu'ils ressortent des données physiques, chimiques et physiologiques connues.

2.1) Classification SGH du mélange :

2.1.1) Indication des dangers :

2.1.1.a) Principaux :

H361d Susceptible de nuire au fœtus
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

2.1.1.b) Secondaires :

H241 Combustible. Peut s'enflammer ou exploser en cas d'échauffement. Réagit violemment avec les oxydants forts.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou de difficultés respiratoires par inhalation.

2.1.2) informations additionnelles

EUH208 Contient du propylène glycol et de la glycérine. Peut possiblement produire une réaction allergique à forte dose.

EUH208 Contient des arômes naturels. Peut possiblement produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.1.3) Conseils de prudence généraux

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

2.2) Eléments d'étiquetage :

2.2.1) Pictogrammes d'identification des dangers par ordre décroissant d'importance du risque :

Pictogramme de danger SGH08 : ATTENTION		
H361d	Susceptible de nuire au fœtus	
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel	

2.2.2) Dispositions de sécurité particulières hors informations d'étiquetage :

- Fermeture de sécurité pour enfants.
- Indication de danger détectable au toucher sur le bouchon.
- Etiquette indécollable empêchant l'arrachage de l'étiquetage.
- Encre indélébile et pelliculage anti altération.
- Bague d'invulnérabilité avant premier usage.

2.3) Classification DPD de la préparation :

Dans le cadre des dispositions transitoires entre les Directives DPD et CLP, la classification DPD de la préparation (le mélange au sens de la SGH) doit être indiquée jusqu'au 1er juin 2015.

2.3.1) Identification DPD des dangers par ordre décroissant d'importance du risque (phase R) :

Toxique pour la reproduction (catégorie 3)	
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.	
R64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.	
Incendie	
R10 Inflammable. Liquide combustible	

2.3.2) Conseils de prudence (Phase S) :

Stockage

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

S3/7/8 : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S14 : Conserver à l'écart des oxydants forts.

Manipulation

S18 : Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

S50 : Ne pas mélanger avec un autre produit.

Elimination

S27 : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S40 : Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit utiliser une poudre d'absorption type poudre de céramique.

S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son emballage qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions de la fiche de données de sécurité.

Incendie

S41 : En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

S43 : En cas d'incendie utiliser, poudre, CO₂, eau pulvérisée, mousse résistante aux alcools, Halon. Ne pas projeter d'eau directement sur le foyer.

En cas de contact cutané oculaire ou d'ingestion

S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement puis consulter un ophtalmologiste.

S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon.

S62 : En cas d'ingestion ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S64 : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

En cas d'accident par inhalation ou de malaise

S63 : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

3) Composition du mélange & information sur les composants

3.1) Composition générale du mélange :

Substances	Nom IUPAC	N° CAS	N° REACH	% max.
Propylène glycol	Propane-1,2-diol	57-55-6	01-2119456809-23	70%
Glycérine issue de l'agriculture biologique	propan-1,2,3-triol	58-81-5	N/A	30%
Arômes (voir	N/A (voir	N/A (voir	N/A (voir 3.1.1.)	2,8%

3.1.1)	3.1.1)	3.1.1.)		
--------	--------	---------	--	--

3.1.1) Composition générale des Arômes (maximum 2,8% du mélange)

Les arômes ont été spécialement conçus pour le mélange. Ils sont composés à partir d'Extraits Naturels Complexes de plantes issues principalement de l'agriculture biologique. Aucun des composants des arômes ne dépasse 1% du mélange total.

3.2) Informations sur les substances dangereuses :

3.2.1) Substances possiblement sensibilisantes

Substances	Nom IUPAC	N° CAS	N°EINECS
Propylène glycol	Propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
Liquide hygroscopique, huileux, incolore, inodore.			
Glycérine issue de l'agriculture biologique	propan-1,2,3-triol	58-81-5	N/A
Liquide hygroscopique, huileux, incolore, inodore.			
Arômes (voir 3.1.1)	N/A (voir 3.1.1)	N/A (voir 3.1.1)	N/A (voir 3.1.1)
Liquide, huileux, d'odeur et de couleurs spécifiques selon les arômes.			

4) Premiers Secours

4.1.1 EN CAS D'INGESTION

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330 Rincer la bouche si la victime est consciente.

P331 Ne pas faire vomir.

4.1.2 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P350 Laver abondamment à l'eau et au savon.

P341 S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.1.3 EN CAS D'INHALATION EXCESSIVE

P342 En cas de symptômes respiratoires : cesser immédiatement l'utilisation.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P341 S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.1.4 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

P341 S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.1.5 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

5) Mesures de lutte contre l'incendie

5.1) Moyens d'extinction :

Poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée, CO₂, halon.

Le mélange est un liquide combustible : ne pas projeter d'eau directement sur le foyer cela propagerait l'incendie.

En cas d'incendie par réaction entre le mélange et une grande quantité d'un oxydant fort prévenir immédiatement les pompiers.

5.2) Conseils aux pompiers :

P370 EN CAS D'INCENDIE pour de petites quantités (paquets, unité)

P374 Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Aucune condition spéciale exigée.

EN CAS D'INCENDIE IMPORTANT

P371 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités (colis/palettes) : évacuer la zone.

P375 Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Maintenir les fûts, etc., à basse température en les arrosant d'eau. Des appareils respiratoires autonomes et un équipement de protection intégrale sont recommandés pour les sapeurs pompiers.

- **En chauffant fortement, le mélange se décompose, elle peut former dès 99°C en milieu confiné des aérosols explosifs.**
- **La substance produit des fumées corrosives et toxiques comprenant notamment du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, de l'acroléine.**
- **La substance réagit violemment avec les oxydants forts, en provoquant des risques d'incendie et d'explosions.**
- **Si possible, contenir et rassembler l'eau ayant servi à combattre l'incendie, en vue de son élimination ultérieure.**

6) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1) Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Précautions individuelles : porter des vêtements et un équipement de protection correspondant à l'importance du risque.

Porter des gants étanches **en butyle** des lunettes de protection, le cas échéant et en fonction des volumes dispersés porter des bottes, un tablier. Au delà 20 °C, en milieu confiné et non ventilé, porter un système respiratoire autonome.

6.1.1) En cas de dispersion importante :

Prévenir les autorités publiques en cas de dispersion importante sur le domaine public.

Conseil aux non secouristes : évacuer immédiatement la zone de dispersion.

Conseil aux secouristes : procéder à la rétention de la dispersion dans les conditions correspondant à l'importance du risque.

6.2) Précautions pour l'environnement :

Veiller à ce que le mélange ne s'écoule pas sur un sol non étanche, dans les égouts, les systèmes de collecte des eaux de pluies et de ruissellement, dans une mare, un étang, un lac, un cours d'eau ou dans tout système versant hydrologique ou la mer afin d'éviter tout impact négatif sur l'environnement.

6.3) Méthodes et matériels de confinement de nettoyage et de décontamination:

Ventiler. Recueillir le liquide répandu et les déchets associés dans des récipients hermétiques et étiquetés. Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte Terminer le nettoyage par un lessivage. Entreposer l'ensemble des déchets en lieu sûr en vu de leur élimination.

NE PAS rejeter à l'égout. Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Evacuer les déchets conformément à la section 13.

Aucune procédure spécifique de décontamination ou de désintoxication n'a été identifiée pour ce produit.

6.4) Référence à d'autres sections

- Afin d'obtenir des informations sur la manipulation, voir section 7.
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection, voir section 8.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

- Afin d'obtenir des informations sur la toxicité humaine et environnementale, voir les section 11 et 12.
- Afin d'obtenir des informations sur l'évacuation des déchets conformément à la section 13.

7) Manipulation & stockage

7.1 Manipulation :

7.1.1) Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Aucun danger prévu pendant une manipulation ou une manutention dans des conditions normales.

A titre de précaution et d'hygiène, se laver consciencieusement les mains au savon avant et après toute manipulation du mélange.

7.2) Conditions d'un stockage sûr :

- EUH401** Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- P102** Tenir hors de portée des enfants.
- P233** Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P402** Stocker dans un endroit sec.
- P405** Garder sous clef.
- P410** Protéger du rayonnement solaire.
- P420** Stocker à l'écart des autres matières, notamment :
- des denrées alimentaires et des aliments.
 - d'oxydants forts (dont CrO₃, KClO₃, KMnO₄ notamment) ;
 - d'acides fort (dont HNO₃, H₂SO₄, notamment)

8) Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1) Paramètres de contrôle :

Protection respiratoire : non requise dans une utilisation un transport une manipulation ou une manutention dans des conditions normales du mélange.

Protection des mains : non requise dans une utilisation un transport une manipulation ou une manutention dans des conditions normales du mélange. En cas de risque de contact direct du liquide, porter des gants imperméables en butyle (EN 374 FHJ classe 6) **ne pas utiliser de gants en latex**.

Protection des yeux : en cas de risque de contact direct du liquide, lunettes de protection avec rabats latéraux (EN 166).

Autres protections en cas de dispersion de quantités importantes : bottes ou sur-chaussures en butyle et tablier

étanche jetable (PVC classe CE III), équipement respiratoire autonome.

Utiliser une procédure de retrait des protections à usage unique (*gants, tablier, sur-chaussures*) garantissant un non contact avec la peau. Eliminer les gants usagés conformément aux recommandations de la section 13.

8.2) Limites d'exposition professionnelle :

8.2.1) Propylène glycol : non établie. Une contamination dangereuse de l'air n'est pas ou est seulement très lentement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à 20°C. Un contact répété ou prolongé peut causer une sensibilisation cutanée.

8.2.2) Glycérine : TLV 10 mg/m³ (brouillard). L'évaporation à 20°C est négligeable ; une concentration gênante de particules en suspension dans l'air peut cependant être atteinte rapidement par pulvérisation.

8.2.4) Arômes : données non disponibles pour le risque d'exposition professionnelle dans l'état actuel des connaissances.

9) Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Liquide, hygroscopique, visqueux	
Couleur : selon les mélanges	
Odeur : selon les mélanges	
Ph (selon les mélanges) : de 7,4 à 8,8	
Point de fusion (en °C)	-36
Point d'ébullition (en °C)	212
Point éclair (c.f. en °C)	113
Inflammabilité	Combustible
Température d'auto inflammation (c.f. en °C)	359
Température de décomposition (en °C)	171
Danger d'explosion	Oui
Limite d'explosivité inférieure en % dans l'air	2,02
Limite d'explosivité supérieure en % d'air	8,66
Tension de vapeur à 20°C (en Pa)	7,31
Densité relative (eau = 1)	1,07
Densité de vapeur relative (air = 1)	2,73
Hydrosolubilité (selon les mélanges)	> à 97,5%
Coefficient de partage (n-octanol/eau) Log P	-1,10
Viscosité dynamique	0,81
Viscosité cinématique à 40°C	non déterminé
Teneur en solvants en % (propylène glycol)	Max. 70%



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

10) Stabilité & réactivité

On s'attend à ce que le produit soit stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation. Le mélange a parfois tendance à déphaser, il suffit de l'agiter pour l'homogénéiser à nouveau.

10.1) Réactivité :

On s'attend à ce que le produit soit non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.2) Stabilité :

- Sensibilité à la lumière et aux UV
- Sensibilité à l'air
- Sensible à l'humidité

Dans des conditions normales d'utilisation le produit est stable pendant un an.

10.3 Réactivité spéciale ou dangereuse :

S'enflamme ou explose au contact d'oxydants forts notamment les peroxydes organiques ou non, dont tout peroxydes alcalins ou alcalino-terreux (groupe 1 et 2 de la table de classification des éléments périodiques.) Peut réagir en présence d'acides forts et avec les anhydrides acétiques en présence d'un catalyseur.

10.4 Conditions à éviter :

Aucune pour la manipulation et l'utilisation courante du mélange en petite quantité.

En présence de grande quantité : éviter fort échauffement, évacuation d'une zone à partir d'environ 15 °C sous la température du point éclair (soit 95 °C).

10.5 Produits de décomposition dangereux :

En cas d'incendie : voir paragraphe 5

11) Informations toxicologiques du mélange

Pas de toxicité prévue dans des conditions normales d'utilisation, de manipulation et d'entreposage.

En tout état de cause dans le cadre de sécurité au travail qui est celui visé par la présente fiche de sécurité, l'utilisation et la manutention du mélange est :

- **Prohibé pour les mineurs et aux femmes enceintes ou allaitantes ;**
- **Vivement déconseillé au personnes sensibles ou hypersensibles à l'un des composants. En cas de doute, il est conseillé à ses dernières de faire des**

tests de réactions allergiques avant tout usage du mélange.

Toxicité par inhalation : non toxique par inhalation dans les conditions normales d'utilisation..

Effets sur les yeux : fortement irritant pour les yeux.

Sensibilisation : il est possible que certains utilisateurs présente une réaction allergique à certains composants (propylène glycol), et très éventuellement à certains composants des arômes (huiles essentielles).

Mutagénicité : aucun des composants n'est reconnu pour être mutagène. Voir aussi ci-dessous 11.1, 11.2, 11.3 et 11.4.

Cancérogénicité : aucun des composants n'est reconnu pour être mutagène. Voir aussi ci-dessous 11.1

Autres effets : le mélange peut provoquer possiblement une stimulation du système nerveux central.

Maternité et allaitement : le mélange peut possiblement avoir un effet sur le fœtus ou l'allaitement.

11.1) Pathologies possiblement induites en cas de mésusage :

Dans des conditions normales d'utilisation, de manutention et de stockage on ne s'attend pas à l'induction d'une pathologie professionnelle. Cependant des réactions allergiques ou une pneumonie lipidique, sont toujours possible en cas de mésusage du mélange ou d'hypersensibilité à l'un de ses composants. (Cf. *infra* 11.5 et 11.6)

Trois cas de pneumonie lipidique ont été signalés en relation avec l'usage toxico-récréatif de cigarette électronique sans pour autant qu'une relation directe de cause à effet puisse être démontrée.

Tous les sujets présentaient par ailleurs des pathologies pulmonaires, notamment le dernier cas publié en mars 2014, avait une hypersensibilité à la glycérine. Dans les jours précédents son hospitalisation cette personne avait été longuement exposé par inhalation à un brouillard de glycérine produit par une "machine à brouillard" dans un théâtre.

L'un de ses cas de pneumonie lipidique, sur un sujet présentant par ailleurs d'autres pathologies pulmonaires lourdes, semble avoir pour origine un e-liquide "fait maison", dans des conditions dangereuses et avec un mélange fait de très majoritairement de glycérine (environ 80%) et d'un cocktails d'huiles essentielles sur-dosées (environ 20%).

De plus dans ce cas de mésusage, il n'y a aucune indication quant à la nature des huiles essentielles (Cf. 11.6 et 15.4) incorporées par la victime dans son cocktail "fait-maison" et



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

dans des conditions d'ignorance crasse des règles élémentaires de toxicologie et de la physico-chimie.

En ce sens, ce cas doit être plutôt rapproché des cas d'apprenti-sorciers faisant exploser l'immeuble pour avoir transformé leur cuisine en laboratoire clandestin de méthamphétamine^a ou de "Honey Oil" (extrait de cannabis au N-butane en phase critique^b).

Enfin, pour tenter d'être exhaustif sur ce point, l'Office Français de Lutte contre le Tabagisme (OFT) dans un rapport de 2013^c, déconseille au utilisateur ne disposant pas du savoir nécessaire ou des informations complètes quant à la composition, de procéder :

- à des "fabrication-maison" ;
- à des ajouts ou des rajouts de substances aromatiques (comme la pratique du "salage" des e-liquides avec du menthol pur cristallisé ...)
- à des ajouts de psychotropes (Nicotine, THC, cocaïne, opiacées, salvia divinorium, etc).

11.4) Informations spécifiques sur les possibles effets toxicologiques du propylène glycol^d :

Le propylène glycol ne présente une toxicité aigue qu'à très forte dose (20g/Kg chez le chien). Il est reconnu comme peu toxique. La littérature signale des cas d'intoxication aigue par ingestion chez le jeune enfant.

Il n'existe pas d'étude toxicologique sur les effets du propylène glycol par inhalation. Cependant en Asie, au Japon et en Chine notamment, l'inhalation de propylène glycol au moyen de cigarette électronique est pratiquée massivement depuis plus d'une dizaine d'années, sans qu'aucun cas d'intoxication aigüe spécialement due au propylène glycol n'est été signalé.

Le propylène glycol est cependant très irritant pour les yeux. Il n'est pas considéré comme mutagène ou cancérigène ni toxique pour le système reproducteur ni pour l'environnement.

11.5) Informations spécifiques sur les possibles effets toxicologiques de la glycérine :

La glycérine est généralement considérée comme non toxique, elle n'est pas considérée comme mutagène ou cancérigène ni toxique pour le système reproducteur ou l'environnement.

Le JECFA^e a attribué à la glycérine une dose journalière admissible non spécifiée depuis 1976, ce qui indique qu'il ne présente pas de danger pour la santé lorsqu'il est utilisé dans les proportions requises pour obtenir l'effet désiré.

La glycérine a une limite d'exposition journalière (Cf. 8.2.2) par inhalation. La glycérine est un corps gras, fut-elle par ailleurs un alcool et nonobstant les opinions contestables du Dr K. Farsalinos sur l'absence - par impossibilité - de causalité de la glycérine dans la pneumonie lipidique^f. La glycérine est donc potentiellement susceptible de provoquer

à dose intense d'exposition^g une pneumonie lipidique spécialement chez des sujets présentant un système respiratoire déficient, pathologique ou hypersensible.

Afin de minorer les risques potentiels liés à la glycérine, le mélange en contient un maximum de 30%, permettant dans des conditions normales d'utilisation du mélange – *par des sujets ayant une élimination métabolique normale et une absence de pathologie aggravante ou d'une hypersensibilité* – réduire voir exclure *a priori* et dans l'état actuel des connaissances, le risque de survenance d'une pneumonie lipidique.

En se dégradant thermiquement, la glycérine produit de l'acroléine.

11.6) Informations spécifiques sur les possibles effets toxicologiques des arômes :

Les recherches d'allergènes opérées sur les arômes du mélange montrent que les concentrations d'allergènes naturels rencontrés sont à l'état de traces et sont très en deçà des seuils de déclarations obligatoires.

Les arômes sont composés à partir d'Extraits Naturels Complexes définie et utilisés par ailleurs comme étant aussi arômes alimentaires.

Les arômes du mélange sont constitués à partir de plantes issus principalement de l'agriculture biologiques.

L'ensemble des arômes entrant dans la composition du mélange représentent au maximum 2,8% du total du mélange.

Afin de minorer les risques potentiels possibles liés aux arômes, le mélange en contient un maximum de 2,8 %, permettant dans des conditions normales d'utilisation du mélange – *par des sujets ayant une élimination métabolique normale et une absence de pathologie aggravante ou d'une hypersensibilité* – exclure *a priori* et dans l'état actuel des connaissances, le risque de survenance d'une pneumonie lipidique ou de réactions allergiques.

11.7) Considérations sur "l'effet cocktail" :

A l'heure actuelle il n'existe aucune étude quant à l'effet cocktail du mélange ou de mélanges similaires.

Le propylène glycol peut présenter une toxicité indirecte en tant que solvant capable de solubiliser un grand nombre de produits issus de la chimie organique et ainsi faciliter leur pénétration au travers des muqueuses. En tant que surfactant ou solvant il peut aggraver la toxicité de pesticides de la famille des éthylamines^h.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

12) Informations écologiques & environnementales

12.1) Toxicité sur les espèces aquatiques :

Animaux : aucun des composant n'est connu pour être toxique, à ces concentrations, poissons et crustacées dans l'état actuel des connaissances.

Végétaux: aucun des composant n'est connu pour être toxique pour les algues et les végétaux dans l'état actuel des connaissances.

12.2) Persistance/dégradabilité :

Biodégradation bactérienne totale du mélange et de ses composants. L'emballage n'est pas biodégradable.

12.3) Potentiel de bio-accumulation :

Coefficient de partage n-octanol/eau -1,10 Log Pow
Méthode : (calcul, biographie)
Risque de bioaccumulation remarquable hautement improbable. (Log Pow négatif de -1,10)

12.4) Mobilité dans le sol :

Pas d'informations disponibles dans l'état des connaissances.

12.5) Résultats des PBT et vPvB :

Aucune évaluation PBT/vPvB n'a été effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise ou mentionnée.

12.6) Autres effets néfastes :

Dans le cadre d'une utilisation normale, aucun effet néfaste n'est envisagé.

13) Elimination des déchets

13.1) Méthodes de traitement des déchets :

La méthode d'élimination des rebuts/rendus doit faire en sorte qu'ils ne puissent être ni revendus, ni réutilisés. La méthode d'élimination recommandée est l'incinération.

13.2) Exigences réglementaires

Respecter tous les règlements locaux et nationaux lors de l'évacuation de ce produit.

14) Informations sur le transport

14.1) Généralités :

Il convient qu'une FDS accompagne toutes les cargaisons d'un volume supérieur ou égale à une palette standard, à titre de référence en cas de déversement ou de rejet accidentel.

14.2) N° ONU et désignation ONU

N° UN : (Voir auprès des services du transporteur)

Groupe d'emballage : (Voir auprès des services du transporteur)

Classe de danger & étiquetage : (Voir auprès des services du transporteur)

IMDG : (Voir auprès des services du transporteur)

Classification EMS : ((Voir auprès des services du transporteur)

15) Informations sur les réglementations

15.1) Réglementations particulières :

Produits du tabac : Le mélange est susceptible d'être soumis localement à la législation sur les produits du tabac.

Restrictions professionnelles : suivre les Directives 94/33/CE (prévention de la jeunesse au travail) et 92/85/CEE (sécurité des femmes enceintes au travail.)

Risques Majeurs & installation Classées : N/A

15.2) Evaluation de la Sécurité Chimique :

Aucun CSA/CSR n'a été effectué car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise ou mentionnée.¹ Cf. points 12.2 et 12.3.

15.3) Règlements nationale spécifique :

Allemagne : le mélange ne constitue pas un danger pour l'eau

Suisse : éthanol (le mélange ne contient pas d'éthanol).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

Version de la FDS :	1.1 Fr	Annule & remplace la FDS:	LESN001 V1.0
Date de la FDS:	31/01/2014	Langue source :	Français
Référence de la FDS:	LESN001	Traductions existantes :	N/A

16) Autres informations

CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE NE DOIT PAS ETRE DETOURNEE DE SON USAGE, COMME MINIMISER LES RISQUES AUPRES DES CONSOMMATEURS.

16.1) Sincérité et destinataires :

Cette fiche de données de sécurité est établie de manière sincère au vu des informations aux dires d'experts et données physico-chimiques, physiologiques, métaboliques et juridiques publiées et citées au point 16.2.

Destinataires : cette fiche de données de sécurité est destinée aux professionnels y ayant légitimement accès notamment dans le cadre de la prévention des risques du travail, des transports, sanitaires et environnementaux.

Formation : des conseils, des informations, mesures de formation et instructions sont mises à disposition des opérateurs et distributeurs du produit.

Avant toute utilisation : veuillez étudier ces informations sur les risques et la toxicité mais aussi les lois et les réglementations de l'organisation, de la région et du pays où les mélanges seront utilisés, auxquelles il convient d'accorder la priorité.

Des conditions d'utilisation sûres doivent être respectées par chaque manipulateur ou utilisateur.

Acronymes : le sens des acronymes, sigles et abréviations utilisées peuvent être retrouvées sur wikipedia.org.

16.2) Références bibliographiques :

^a Laboratoires clandestins de drogues dérivées de l'amphétamine : lignes directrices sur les mesures correctives pour les résidences" by Prabjit Barn, Michele Wiens, Patti Dods, page 2. Centre de Collaboration nationale en santé environnementale rev. 12-2012.

^b "Explosions highlight risk in making hash oil" by Greg Risling. Associated Press. Mars 2013

^c Rapport et avis d'expert sur l'e-cigarette, page 63 point 1.5.3. Mai 2013.

^d Fiche toxicologique FT 226, propylène Glycol. INRS édition 2010.

^e <http://www.fao.org/ag/agn/jecfa-additives/specs/Monograph1/Additive-211.pdf>

^f Doctors, open your textbooks: glycerol CANNOT cause lipid pneumonia (but other things can) by Dr Farsalinos mars 2014. In <http://www.ecigarette-research.com>.

^g Rapport et avis d'expert sur l'e-cigarette, page 81 point 2.3.3.2. Mai 2013.

^h Brinquin, L., Rousseau, J. M., Corbe, H., DIRAISON, Y., & BONSIGNOUR, J. (1993). Intoxication aiguë volontaire par herbicide à base de diuron, d'atrazine et d'aminotriazole: toxicité du solvant, le propylène-glycol?. Journal européen des urgences, 6(1), 20-22

ⁱ <http://www.prc.cnrs-gif.fr/reach/fr/safety.html>